

## **Sénat: Dupond-Moretti sur la sellette pour l'ouverture de la session**

Paris, 4 oct. 2022 (AFP) -

Le socialiste Jean-Pierre Sueur a demandé mardi à ce qu'Elisabeth Borne vienne devant le Sénat pour expliquer "la position du gouvernement" sur le ministre de la Justice Eric Dupond-Moretti, renvoyé lundi en procès pour "prise illégale d'intérêts".

Alors que s'ouvrait la session parlementaire, le sénateur du Loiret a souhaité "au nom du groupe socialiste" que la Première ministre puisse "venir devant le Sénat pour s'exprimer sur la position du gouvernement" quant à la situation du ministre, après son renvoi devant la Cour de justice de la République (CJR), et sur "les conditions dans lesquelles sera garantie l'indépendance de la justice".

"Un précédent garde des Sceaux a été amené à quitter le gouvernement", a rappelé M. Sueur, faisant référence au départ du gouvernement en 2017 de François Bayrou, après sa mise en examen dans l'affaire des assistants parlementaires du MoDem.

"Je constate par ailleurs que les avocats du présent garde des Sceaux tiennent des propos mettant lourdement en cause les plus hautes autorités de la magistrature", a-t-il poursuivi. "Dans ces conditions, on peut se demander comment le dit garde des Sceaux peut être garant de l'indépendance de la justice", a-t-il ajouté.

Eric Dupond-Moretti était présent au banc du gouvernement pour un débat organisé à la demande du groupe LR sur les "Etats généraux de la justice".

Il n'a répondu que très brièvement à M. Sueur, à la toute fin de son intervention introductive.

"Mes avocats expriment ce qu'ils estiment nécessaire à ma défense", a-t-il déclaré, "sans aucune polémique".

Le ministre, souvent chahuté sur les bancs socialistes, a également rappelé que "Mme Elisabeth Guigou (ancienne ministre socialiste de la Justice, NDLR) a été chargée d'un travail très important sur la présomption d'innocence".

"L'impératif naturellement m'est interdit lorsque je m'adresse à vous, mais je vous invite à le lire", a-t-il conclu.

M. Dupond-Moretti avait affirmé mardi matin que sa démission n'était "pas à l'ordre du jour".

"La Première ministre a réaffirmé hier toute la confiance qu'elle me portait", avait souligné le ministre, ajoutant que sa mise en examen, depuis juillet 2021, et maintenant son renvoi devant la CJR n'avaient "jamais entravé (son) travail".

vm/jmt/mpm

Afp le 04 oct. 22 à 15 36.